

# **Règlement du Tournoi National de la Cité du Cristal de l'Association Bachamoise de Tennis de Table**

**Article 1 :** L'Association Bachamoise de Tennis de Table organise le samedi 6 et dimanche 7 septembre 2025 son 1er Tournoi National de la Cité du Cristal, ouvert à tous les joueurs et joueuses possédant une licence compétition ou dirigeant. Le coefficient appliqué au transfert des points, sera de 0,75.

**Article 2 :** Le Tournoi se déroulera au sein du Pôle Sportif Josette RENAUX, Rue Emile Gridel à Baccarat (54120).

**Article 3 :** Il comportera les tableaux et dotations suivantes d'une valeur de 2400€ :

## **Tableaux du Samedi 06 Septembre 2025 :**

Tableau :	Catégorie :	A partir de :	Tarif :	Prix Vainqueur :	Prix Finaliste :	Prix ½ Finaliste :
A	500 - 799	10h	8€	40€	20€	10€
B	1000 - 1999	10h	10€	90€	50€	20€
C	500 - 999	11h	8€	50€	30€	15€
D	-13 ANS	11h	8€	Lots	Lots	Lots
E	500 - 599	12h	8€	40€	20€	10€
F	800 - 1599	12h	8€	60€	30€	15€
G	500 - 1199	13h	8€	55€	30€	15€
H	< 1300	13h	10€	100€	55€	25€
I	Double 3000	14h	2x5€	2x20€	2x10€	

## **Tableaux du Dimanche 07 Septembre 2025 :**

Tableau :	Catégorie :	A partir de :	Tarif :	Prix Vainqueur :	Prix Finaliste :	Prix ½ Finaliste :
J	500 - 899	09h	8€	45€	20€	10€
K	900 - 1499	09h	8€	60€	30€	15€
L	500 - 1099	10h	8€	50€	30€	15€
M	1100 - 1699	10h	8€	70€	40€	20€
N	500 - 1299	11h	8€	55€	30€	15€
O	1300 - 2030	11h	10€	90€	50€	20€
P	OPEN MIXTE	14h	10€	200€	90€	45€
Q	OPEN DAMES	14h	8€	110€	60€	25€
R	Double TC	15h	2x5€	2x30€	2x15€	

**Article 4** : Le pointage des joueurs(es) aura lieu 30 minutes avant l'horaire prévu pour chaque tableau. En cas de retard, le joueur(se) devra prévenir le club au 06.16.32.12.13, sinon son forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 minutes après le 1er appel.

**Article 5** : Chaque participant pourra s'inscrire au maximum à : 3 tableaux de simples ou 2 tableaux de simple + le double par jour. Les tableaux comprenant moins de 10 inscriptions seront annulés. Les joueurs(es) pourront alors soit s'engager dans un autre tableau (si possible) soit être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

**Article 6** : Le tournoi est régi par le règlement FFTT. Tous les tableaux se disputeront par poule de 3 joueurs(ses) et seront limités à 48 par tableau. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe. Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches de 11 points. En double, élimination directe dès le premier tour.

**Article 7** : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée de chaque tableau et vous perdrez les points classements que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Article 8** : Dans tous les tableaux, l'arbitrage s'effectuera par un joueur de la poule ou les joueurs eux-mêmes.

**Article 9** : Le tournoi se déroulera sur 24 tables bleues agréées ITTF avec des balles blanches plastique Donic P40 fournies par l'organisateur.

**Article 10** : La tenue et l'esprit sportif seront de rigueur.

**Article 11** : Une buvette sera à la disposition des joueurs et spectateurs (sandwiches, hot-dog, boissons, crêpes...). Il sera interdit de manger ou de boire dans les aires de jeu.

**Article 12** : Le Juge Arbitre du tournoi sera Madame Aurore DUSSART (JA), assisté de juges arbitres/président de l'Association Bachamoise de Tennis de Table. Leurs décisions seront sans appel.

**Article 13** : Le tirage au sort public aura lieu le Vendredi 05 Septembre à 20h, au Pôle Sportif Josette RENAUX, Rue Emile Gridel à Baccarat (54120).

**Article 14** : Le club organisateur ainsi que la ville de Baccarat décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

**Article 15** : Lien d'inscription HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/association-bacchamoise-detennis-de-table/evenements/tournoi-national-de-la-cite-du-cristal>

Les engagements par Internet seront à faire parvenir au plus tard pour le vendredi 05 Septembre à 20h. Les frais d'inscription seront à régler sur place lors du pointage ou lors de l'inscription via le lien HelloAsso.

Les frais d'inscriptions par courrier ne seront pas acceptés.

**Article 16 :** L'accès à l'aire de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, organisateurs et arbitres munis de basket de salle.

**Article 17 :** Pour l'échauffement, les salles seront disponibles à partir de 9h00 le samedi et 8h00 le dimanche.

**Article 18 :** La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

**Article 19 :** Le paiement sur place contiendra une majoration de 2€ par tableau.